



**PRÉFET  
DU VAL-  
DE-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE VIVRE,  
ENSEMBLE**

# **PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE (PDASR)**

## **2023**

VAL-DE-MARNE

DRIEAT Île-de-France

# SOMMAIRE

Avant-propos .....	3
--------------------	---

## I/ Présentation du département

1) Organisation de la sécurité routière dans le Val-de-Marne.....	4
2) Réseau routier.....	5
3) Bilan de l'accidentalité en 2022.....	7

## II/ Bilan du PDASR 2022

1) Actions réalisées.....	10
2) Budget 2022.....	10

## III/ Élaboration du PDASR 2023

1) Les enjeux du DGO 2023-2027.....	10
2) Méthode d'élaboration du PDASR 2023.....	11
3) Budget 2023.....	12
4) Actions retenues dans le cadre du PDASR 2023.....	13

## AVANT PROPOS

Dans la continuité des orientations stratégiques définies par l'État, le nouveau Document Général d'Orientation (DGO 2023-2027), feuille de route de l'ensemble des acteurs de la sécurité routière du département, a retenu quatre enjeux pour le Val-de-Marne : les deux-roues, les conduites à risque, les nouveaux modes de déplacement urbain (dits de mobilité douce) et le risque routier professionnel.

Le Val-de-Marne a vu son nombre d'accidents diminuer de 177 entre 2021 et 2022, (soit une baisse de 7,1 %), le nombre de morts sur les routes du département diminuant également (21 tués en 2022 contre 24 en 2021). Cette tendance positive montre que nos efforts en matière de sécurité routière portent leurs fruits et que l'insécurité routière n'est pas une fatalité.

Trop de personnes continuent cependant de mourir chaque année sur les routes de notre département. Chaque accident est un drame qui endeuille une famille et bouleverse des trajectoires de vie.

Pour la majorité d'entre eux, ces accidents mortels ont pour origine le comportement des conducteurs : vitesse excessive, alcool, stupéfiants, téléphone au volant, etc. Nous observons également que ce sont souvent les usagers vulnérables (piétons, cyclistes, deux-roues motorisés et trottinettes électriques) qui font les frais de ces comportements irresponsables : ils représentent 75 % des tués en 2022 (43 % pour les piétons).

Fort de ce constat, des actions de prévention sont initiées chaque jour sur notre territoire par des collectivités territoriales, associations, intervenants départementaux de sécurité routière et services de l'État. Il nous faut poursuivre ces efforts pour réduire l'insécurité routière dans le département.

Le plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) 2023, première déclinaison annuelle du DGO 2023-2027 dont il met en œuvre les orientations, permettra de proposer des actions concrètes afin d'agir tant sur les facteurs comportementaux qu'auprès des usagers vulnérables.

Nous tenons à remercier pour leur implication tous les acteurs qui œuvrent au quotidien à rendre nos routes plus sûres. L'insécurité routière est l'affaire de tous. C'est ensemble, par un engagement renouvelé, que l'on saura réduire l'accidentologie et modifier durablement le comportement des conducteurs.

## I/ Présentation du département

### **1) Organisation de la sécurité routière dans le département**

#### a) La Préfecture

- La politique en matière de lutte contre l'insécurité routière se conduit sous l'autorité de la Préfète du Val-de-Marne.
- Au sein de la préfecture, le Directeur de cabinet, chef de projet sécurité routière, est chargé de sa mise en œuvre.

#### b) L'Unité Départementale du Val-de-Marne (UD 94) de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT)

- Le Directeur de cabinet est assisté dans cette mission par un coordinateur sécurité routière, placé sous son autorité fonctionnelle, et situé à l'UD 94.
- Toujours au sein de l'UD 94, un chargé d'étude et d'évaluation sécurité routière réalise des études locales en matière de sécurité routière à partir de l'exploitation de données accidents et d'observations de terrain. Il participe aussi à la gestion du parc « radars » et contribue à l'élaboration du PDASR et du Document Général d'Orientations (DGO).
- Les Inspecteurs du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière (IPCSR) évaluent les compétences des candidats au permis de conduire, toutes catégories confondues (VL, moto, poids lourd...)

L'UD 94 apporte ainsi son expertise à la Préfète sur les problématiques de sécurité routière.

#### c) L'Observatoire Départemental de la Sécurité Routière (ODSR)

L'ODSR 94 est une entité au sein de la DRIEAT chargée de la mise à jour de la base recensant les accidents corporels. Elle analyse l'accidentologie au niveau du département et diffuse périodiquement des bilans d'accidentologie.

#### d) Les Intervenants Départementaux de la Sécurité Routière (IDSR)

Le coordinateur sécurité routière s'appuie sur une équipe d'intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR), chargés de la mise en œuvre et

de l'animation d'actions de formation et de sensibilisation des usagers sur l'ensemble du département.

Les IDSR sont des bénévoles, issus du secteur public ou privé, retraités ou actifs et sont nommés par arrêté préfectoral.

Ils sont actuellement 11 à œuvrer dans le Val-de-Marne.

## **2) Le réseau routier du Val-de-Marne**

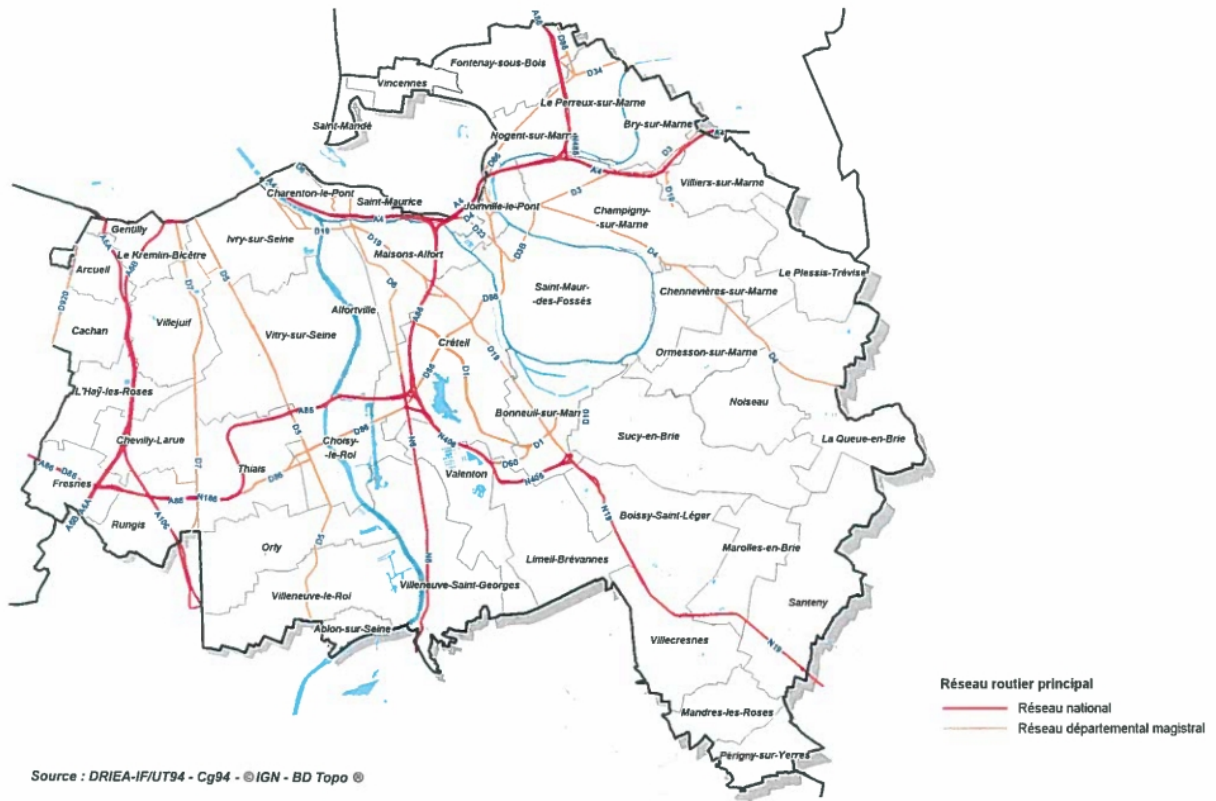
Le réseau routier du Val-de-Marne compte 2 444 km de voirie et est composé de :

- 1 943 km de voies communales,
- 422 km de routes départementales,
- 52 km d'autoroutes,
- 27 km de routes nationales.

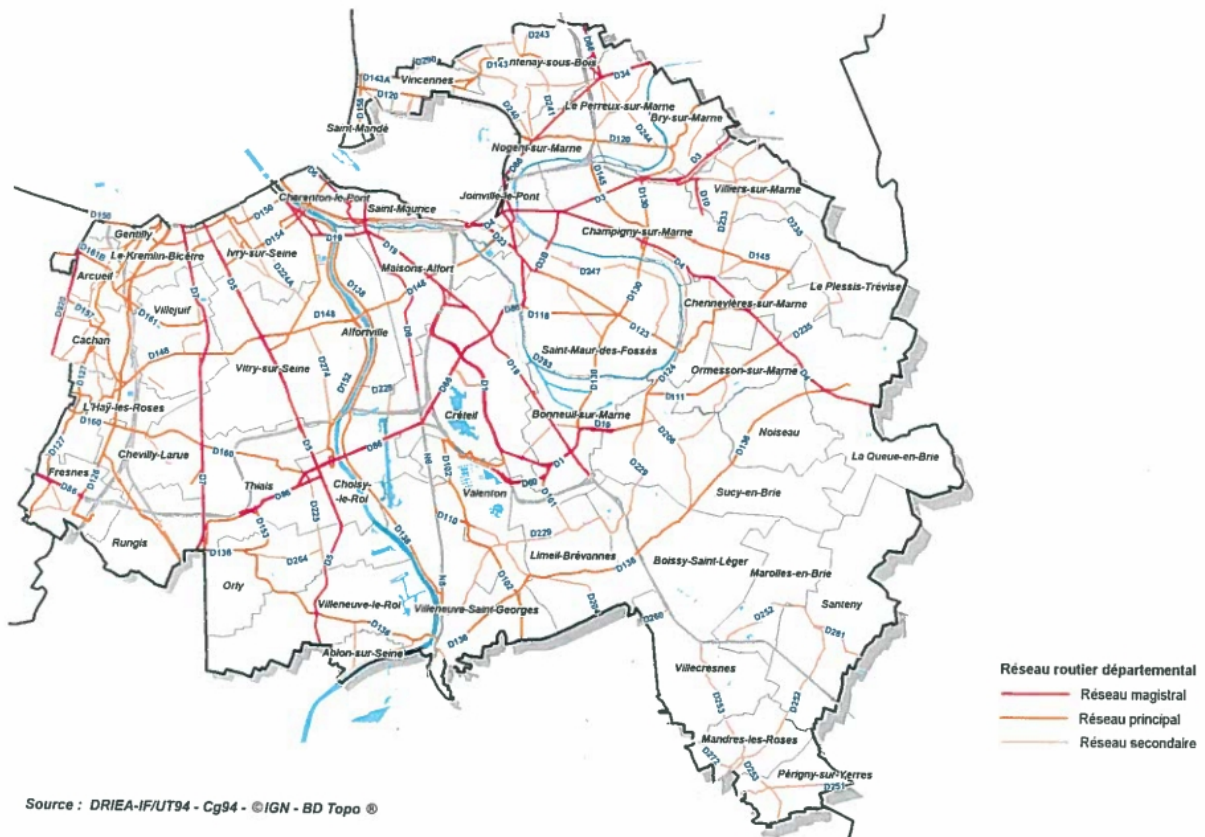
*Le Val-de-Marne, c'est aussi :*

- 1,4 millions d'habitants,
- 244 km<sup>2</sup> de superficie,
- 47 communes,
- 1 aéroport international,
- 5 lignes de RER,
- 3 lignes de métro
- 35 km de voies navigables,
- 1 plate-forme multimodale,
- 11 ports de fret,
- et demain 16 gares du Grand Paris Express (GPE) avec des pôles intermodaux

## Le réseau routier principal

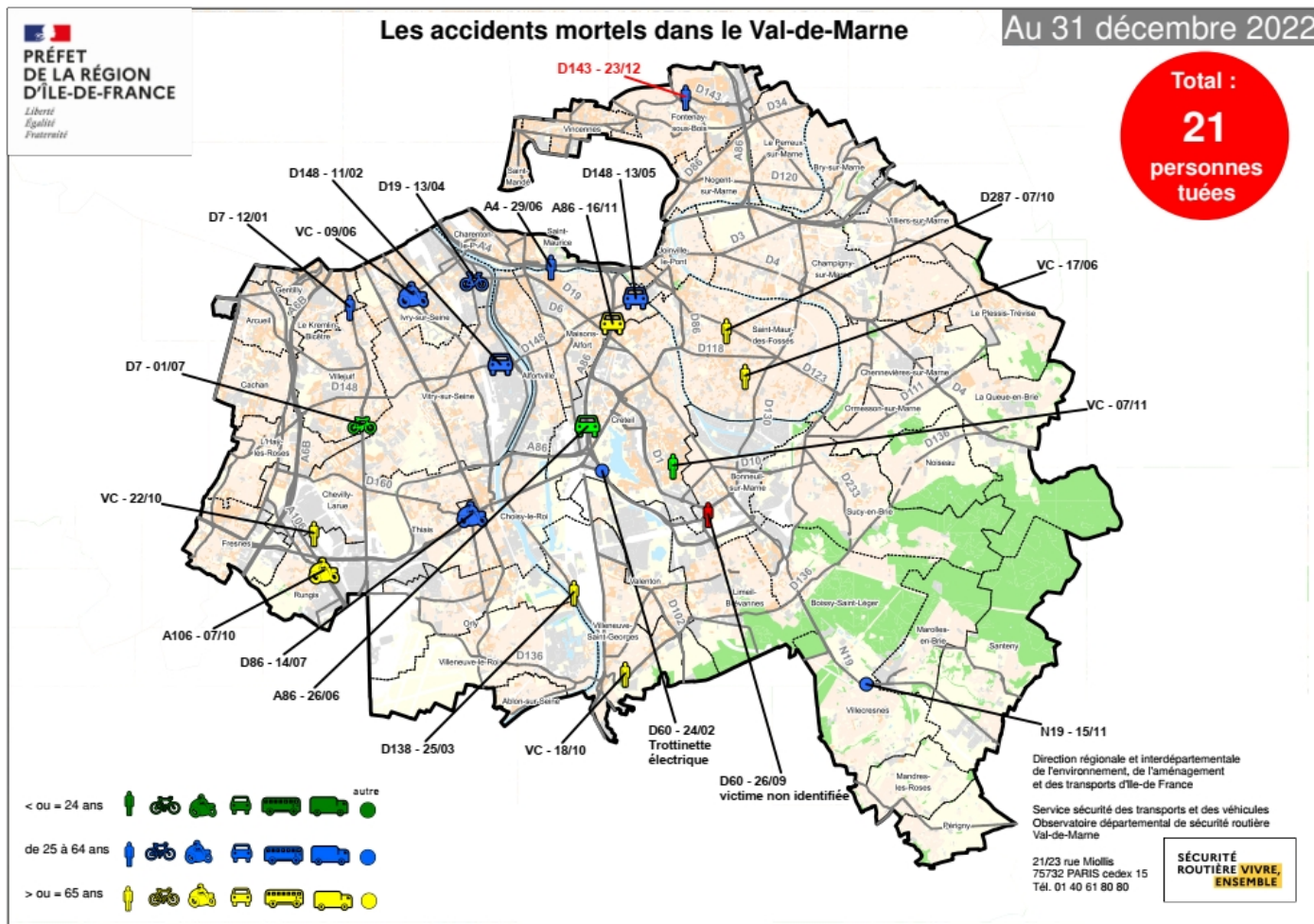


## Le réseau routier départemental



### 3) Bilan de l'accidentalité dans le Val-de-Marne en 2022

#### Les accidents mortels dans le Val-de-Marne en 2021 :



#### Bilan de l'accidentalité routière en 2022








	Janvier (données consolidées)	Février (données consolidées)	Mars (données consolidées)	Avril (données consolidées)	Mai (données consolidées)	Juin (données consolidées)	Juillet (données consolidées)	Août (données consolidées)	Septembre (données consolidées)	Octobre (données consolidées)	Novembre (données consolidées)	Décembre (données consolidées)	Cumul 2022	Cumul 2021	Différence 2022 / 2021	Évolution 2022 / 2021	Évolution Île-de-France 2022 / 2021
<b>Accidents</b>	144	199	219	187	204	265	163	147	199	198	205	186	2 316	2 493	-177	-7,1 %	-1,3 %
<b>Tués</b>	1	2	1	1	1	4	2	0	1	4	3	1	21	24	-3	-12,5 %	-5,1 %
<b>Blessés</b>	162	239	255	215	244	300	196	156	228	222	247	210	2 674	2 996	-322	-10,7 %	-2,4 %

## Evolution 2022/2021

	Accidents corporels	Personnes tuées à 30 jours	Blessés
Janvier 2022 / Décembre 2022	2 316	21	2 674
Janvier 2021 / Décembre 2021	2 493	24	2 996
Différences 2022 / 2021	-177	-3	-322
Évolutions 2022 / 2021	-7,1 %	-12,5 %	-10,7 %
Évolutions Île-de-France 2022 / 2021	-1,3 %	-5,1 %	-2,4 %
Évolutions France 2022 / 2021	-2,0 %	+11,0 %	-2,0 %

Le nombre de personnes tuées dans le Val-de-Marne durant l'année 2022 s'élève à 21, soit 3 de moins qu'en 2021 (-12,5%).

## Les catégories d'usagers et tranches d'âge

Usagers tués en 2022	0	15	18	25	45	65	Âge indéterminé	Total 2022	Part en %
	-14 ans	17 ans	24 ans	44 ans	64 ans	et plus			
 ou EDP		1		2	2	5		10	48 %
 ou EDP motorisé		1		1*	1			3	14 %
 				2		1		3	14 %
			1	1	1	1		4	19 %
 								0	0 %
Autres usagers					1**			1	5 %
<b>Total 2022</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>21</b>	
<b>Part (en %)</b>	<b>0 %</b>	<b>9 %</b>	<b>5 %</b>	<b>29 %</b>	<b>24 %</b>	<b>33 %</b>	<b>0 %</b>		<b>100 %</b>

\* : trottinette électrique

\*\* : engin de chantier

En 2022, les piétons et utilisateurs d'engins de déplacement personnel non motorisés (trottinettes, skateboard...) représentent 48 % des personnes tuées dans le Val-de-Marne. En 2021, 8 piétons avaient perdu la vie dans le département (33 % des tués).



Le bilan 2022 confirme une nouvelle fois la part prépondérante de victimes appartenant à la catégorie des usagers vulnérables qui représente 76 % des tués (75 % en 2021).

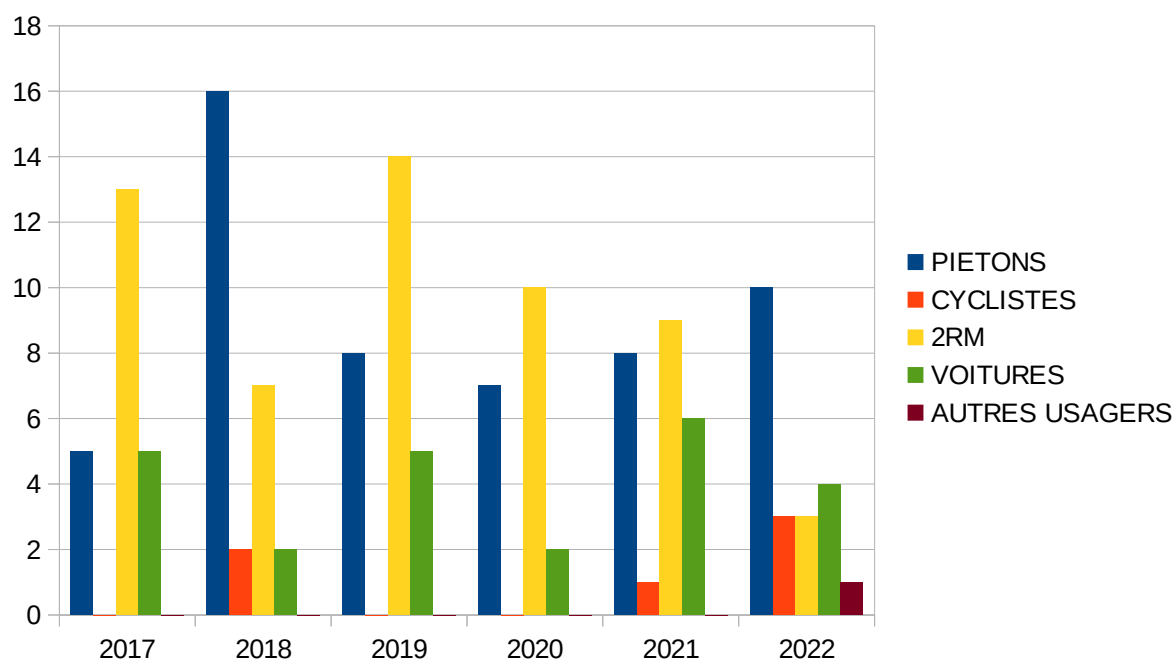
Les tranches d'âge les plus touchées celles des 25-44 ans et des 65 ans et plus (62 % des tués).

### Evolution de l'accidentalité entre 2017 et 2022 dans le Val-de-Marne

→ Tableau de synthèse

	2017	2018	2019	2021	2022	TOTAL
Accidents	2721	2548	2681	2493	2316	12759
Tués	23	27	27	24	21	122
Blessés	3175	3017	3179	2996	2674	15041

→ Par catégorie d'usagers



## II/ Bilan du PDASR 2022

### **1) Actions réalisées**

En 2022, 100 actions de sécurité routière répondant aux enjeux du Document Général d'Orientation (DGO) 2017 → 2022 ont été organisées dans le Val-de-Marne :

- **51 actions** dédiées à l'enjeu « **piétons** » (pour un total de **4621 participants**)
- **26 actions** dédiées à l'enjeu « **deux-roues motorisés** » (pour un total de **3683 participants**)
- **10 actions** dédiées à l'enjeu « **conduites addictives** » (pour un total de **1415 participants**)
- **13 actions** dédiées à l'enjeu « **risque professionnel** » (pour un total de **52 participants**)

Ces différentes actions ont donc rassemblé et sensibilisé près de 10 000 participants.

### **2) Budget 2022**

Le budget alloué au Val-de-Marne dans le cadre du PDASR 2022 était de 82 068 € et a permis de financer les projets de :

- 10 communes
- 7 associations

## III/ Elaboration du PDASR 2023

### **1) Le DGO 2023→2027 et ses enjeux**

Le Document Général d'orientations (DGO) formalise le projet du département en matière de sécurité routière. Il mobilise aussi l'ensemble des acteurs locaux autour de priorités communes à l'ensemble du territoire national.

Ces quatre priorités, retenues conformément au cadrage de la déléguée interministérielle à la sécurité routière, sont pour la période 2023 → 2027 :

- les deux-roues motorisés ;
- les conduites à risque ;
- les nouveaux modes de déplacement urbains
- le risque routier professionnel.

En outre, le DGO a été l'occasion de faire un focus sur l'enjeu des conduites sans assurance, phénomène en pleine expansion.

### Les différentes étapes de la rédaction du DGO 2023→2027 dans le Val-de-Marne :

1. Réalisation du diagnostic par l'Observatoire Départemental de Sécurité Routière
2. Organisation de 3 groupes de travail durant le second semestre 2022 réunissant l'ensemble des partenaires locaux.

#### Objectifs :

- partager l'analyse des facteurs de l'insécurité routière du département et les enjeux qui en découlent ;
- mobiliser collectivement autour d'orientations et de projets départementaux déclinés de manière opérationnelle dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR).

3. Rédaction du DGO
4. Signature du DGO le 27 juin 2023

## **2) Méthode d'élaboration du PDASR 2023**

L'élaboration du PDASR s'articule autour de trois priorités : le développement d'actions innovantes, le renforcement du partenariat et la réponse aux enjeux nationaux au travers des actions financées.

Le 21 mars 2023, Madame la Préfète du Val-de-Marne a adressé un appel à projets à l'ensemble des collectivités territoriales, des organismes publics, des associations,

des établissements scolaires et d'enseignement supérieur, et des acteurs privés. Les demandes de subventions pouvaient être transmises jusqu'au 27 avril 2023.

Les critères retenus dans la sélection des dossiers sont :

- l'adéquation avec les enjeux prioritaires ;
- la qualité de l'évaluation des actions précédemment organisées par le porteur de l'action ;
- l'implication d'autres partenaires ;
- les effets à long terme des actions ;
- la pertinence des indicateurs proposés.

Les demandes de financement pour contribuer aux frais de fonctionnement d'une structure porteuse du projet ainsi que pour procéder aux aménagements urbains ne sont pas éligibles.

Par ailleurs, toute action qui fera l'objet d'un financement au titre du PDASR 2023 devra impérativement faire l'objet d'un compte-rendu transmis au service éducation et sécurité routières du Val-de-Marne.

### **3) Budget 2023**

Le montant du budget PDASR 2023 du Val-de-Marne est de 84 118€.

Il est réparti de la manière suivante :

- 67 500 € pour les subventions, soit 80 % du budget
- 16 618 € pour la coordination sécurité routière et l'Unité Éducation à la Sécurité Routière de la Direction de l'Ordre Public et de la Circulation (DOPC) , soit 20 % du budget

Sur les 67 500 € de subventions, 45 500 € sont alloués aux associations et 22 000 € aux collectivités locales.

#### **4) Actions retenues dans le cadre du PDASR 2023**

L'appel à projets à permis de recueillir les demandes de 16 porteurs de projets pour 22 projets présentés.

##### Les porteurs de projets :

- 9 partenaires associatifs
- 7 collectivités locales

##### Les projets :

- 5 projets ont pour enjeu principal le 2 roues motorisées
- 11 projets ont pour enjeu principal les conduites à risque
- 5 projets ont pour enjeu principal les mobilités douces
- 1 projet à pour enjeu principal le risque routier professionnel

Certains projets peuvent couvrir plusieurs enjeux.

**TABLEAU DE RECENSEMENT DES DEMANDES DE SUBVENTIONS ET DES MONTANTS ACCORDES**

Organisme	Objectifs	Enjeux DGO				Date	Budget total de l'action	Subvention demandée	Subvention allouée
		2RM	CONDUITE A RISQUE	EDPM	RISQUE PRO				
<b>ASSOCIATIONS</b>									
<b>CAP MAGELLAN</b>	Actions sur les conduites à risques, alcool, stupéfiants vitesse, distracteurs		X			Réparties sur toute l'année	48 550 €	6 000 €	2 000 €
<b>GSR</b>	Sensibilisation à la SR des jeunes publics	X	X			Réparties sur toute l'année	27 120 €	14 120 €	8 000 €
<b>MCATMS</b>	Réaliser des actions sur le thème des addictions		X			Réparties sur toute l'année	7 000 €	4 000 €	3 000 €

<b>OCCRI – Office Central</b>	Stage de sensibilisation aux risques routiers de 18 à 64 ans		X		X	30 avril 2023 + une autre journée	6 000 €	3 000 €	1 000 €
<b>Sécur'action</b>	Actions de sensibilisation sur l'usage des trottinettes électriques	X		X		Réparties sur toute l'année	48 350 €	15 000 €	9 000 €
<b>Viamobilité</b>	Sensibilisation des jeunes de 14 à 24 ans aux risques routiers		X			Réparties sur toute l'année	6 000 €	3 000 €	2 000 €
<b>Vigi2roues</b>	Sensibilisation aux risques routiers 2RM, conduites à risques, vélo , EDPM	X	X	X	X	Réparties sur toute l'année	15 000 €	7 500 €	7 000 €
<b>WIMOOV</b>	Actions de sensibilisation à l'usage des nouveaux modes de déplacement pour les publics en insertion		X		X	Réparties sur toute l'année	6 846 €	2 720 €	2 000 €
	Actions de sensibilisation à l'usage de 4RM		X		X	Réparties sur toute l'année	13 567 €	5 420 €	4 500 €
	Actions de sensibilisation des seniors		X	X		Réparties sur toute l'année	4 522 €	1 800 €	1 400 €

	Actions de sensibilisation tout public à l'usage des vélos et nouveaux modes de déplacement			X		Répartie s sur toute l'année	4 062 €	1 620 €	1 400 €
	Actions de sensibilisation des lycéens à l'usage des vélos et nouveaux modes de déplacement			X		Répartie s sur toute l'année	3 957 €	1 580 €	1 200 €
<b>Avenir Santé France</b>	Actions de sensibilisation à destination des jeunes dans les soirées festives		X			Répartie s sur toute l'année	5 782 €	3 500 €	3 000 €
<b>COLLECTIVITÉS LOCALES</b>									
<b>Cachan</b>	Permis piétons des jeunes public, actions seniors, Village sécurité routière, actions SR pour les jeunes	X	X	X		Répartie s sur toute l'année	21 030 €	10 000 €	4 000 €
<b>L'Hay-les-Roses</b>	Stage d'alternative à la poursuite pénale		X			23/09/23	1 400 €	1 000 €	800 €
	Action de sensibilisation des jeunes de 14 à 24 ans à l'usage d'un 2RM	X				01/09/23	10 000 €	5 000 €	4 000 €
	Actions tout public de sensibilisation aux thématiques des mobilités responsables			X		30/09/23	3 000 €	2 400 €	1 200 €



<b>Saint-Maur-des-Fossés</b>	Village Sécurité Routière	X	X	X		29/09/23	12 500 €	8 000 €	4 000 €
<b>Sucy-en-Brie</b>	Journée de prévention tout public	X	X	X		23/05/23	5 250 €	2 600 €	2 000 €
<b>Villeneuve-Saint-Georges</b>	Sensibilisation aux dangers des trottinettes électriques	X		X		13 et 14/05/2023	3 240 €	2 592 €	2 000 €
<b>Gentilly</b>	Permis piétons et cyclistes des élèves de CM2			X		Réparties sur toute l'année	13 000 €	5 000 €	3 000 €
<b>Ivry-sur-Seine</b>	Village Sécurité Routière à destination des lycéens et collégiens. Sensibilisation des CE2 sur les risques aux abords des établissements scolaires	X	X	X		05/10/2023 + réparties sur toute l'année	2 000 €	1 000 €	1 000 €